

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

Je ne sais pas ce que nos lecteurs pensent des manifestations et grèves auxquelles se livrent, à l'appel de leurs syndicats, une partie des employés des secteurs public et parapublic vaudois, dont une grande proportion d'enseignants, sous prétexte que le taux d'indexation de leurs salaires à partir du 1^{er} janvier 2023 a été fixé à 1,4% seulement.

Moi, je trouve ça indécent.

A quatre reprises déjà, ces gens ont braillé des slogans idiots dans les rues et sur les places de Lausanne, entravé les transports publics aux heures où les travailleurs, dont certains n'auront pas d'indexation du tout, devraient avoir le droit de rentrer chez eux sans trop tarder, et réclamé, que dis-je, **exigé** une indexation de 3%, plus élevée que le renchérissement moyen du coût de la vie pour l'année 2022, qui est de 2,8%. Et ne parlons pas des écoliers «mis en congé» au grand dam de certains parents contraints, eux, de prendre congé pour s'occuper de leur progéniture – en effet, contrairement au personnel soignant ou à la police, les enseignants grévistes

n'assurent apparemment pas de service minimum.

Tout occupés qu'ils sont à défendre leurs intérêts corporatifs, les grévistes et manifestants oublient les privilèges dont ils jouissent, notamment en matière de progression des salaires ou de cotisations à la caisse de pension. Ils oublient que les lourds impôts payés par les Vaudois ne sont pas destinés exclusivement à préserver leurs avantages et à assurer leur aisance matérielle. Ils oublient que l'Etat a quelques autres charges à financer. Ils oublient que l'érosion du pouvoir d'achat touche toute la population. Ils oublient enfin que la fameuse solidarité dont se gargarisent en général leurs syndicats devrait les inciter à penser à leurs concitoyens non rémunérés par l'Etat de Vaud, qui financeront aussi l'augmentation de leur indexation si, par malheur, le Conseil d'Etat et le Parlement finissent par céder.

La démarche des syndicats qui pilotent cette rébellion s'apparente à celle des syndicats français, dont on connaît la bienfaitrice activité: chantage et prise d'otages. Il se peut que cette méthode, qui n'a plus rien

à voir avec la bénéfique paix du travail, finisse par porter ses fruits, mais ce n'est pas sûr du tout: il y a lieu de supposer que, sauf au sein de la gauche, évidemment, le mouvement – qui ne réunit d'ailleurs qu'une minorité des employés du service public et parapublic – ne bénéficie pas du soutien de la population.

Il est toujours intéressant de lire les commentaires des lecteurs publiés par les journaux en ligne, même si le style et l'orthographe des auteurs ne font guère honneur à l'enseignement du français. Dans le cas qui nous occupe, les opinions que j'ai lues concernent principalement les enseignants, fréquemment traités de faibles du fait des longues vacances scolaires dont bénéficient les écoliers vaudois. Ces commentaires acerbes, et le plus souvent injustes, montrent que l'Etat de Vaud n'encourra pas l'échafaud s'il refuse de céder aux sommations syndicales.

C'est une maîtresse secondaire retraitée qui vous le dit.

Mariette Paschoud

Extinction résignation

La Municipalité de Lausanne a décidé de poursuivre l'extinction de l'éclairage public dans certains parcs, rues, monuments et bâtiments de la ville. La mesure, en vigueur depuis novembre, est désormais valable jusqu'à mi-avril. [Cette mesure] vise notamment à réduire la consommation d'énergie et à favoriser la biodiversité.

L'homo occidentalis est décidément bien étrange.

Gavé jusqu'à la nausée de préceptes moraux sur la tolérance, le respect des différences et l'ouverture à l'autre, il passe son temps à quereller violemment ses semblables sur les réseaux en ligne et à exprimer sa haine et son mépris à l'égard des individus déviants qui s'écartent des traitillés tracés par l'Ordre moral. Il appelle de ses vœux le lancement de guerres justes, de guerres morales, voire d'une nouvelle guerre mondiale, nucléaire s'il le faut, pour anéantir les sociétés qui ne partagent pas les valeurs qu'il considère

comme universelles. Une sorte de caricature de 1984 de George Orwell.

En même temps, cet *homo occidentalis* autrefois fasciné par le Progrès, qui a bâti depuis le Moyen Age des cités toujours plus sophistiquées, toujours plus vastes et toujours plus hautes, des métropoles aux larges avenues grouillantes de vie et illuminées de mille feux, reliées par des transports toujours plus rapides cherchant à abolir les distances, rêve aujourd'hui de se faire de plus en plus petit et de moins en moins visible, de plus en plus insignifiant et de moins en moins mobile; il aspire à consommer toujours moins, à exister toujours moins, à décroître pour laisser *Gaïa-notre-Mère-à-tou-x-tes* reprendre sa place et ses droits; il imagine son futur dans des catacombes, dans des cavernes, dans des trous à rats «zéro carbone» fabriqués en paille bio et torchis écoresponsable, sans chauffage et sans lumière, pendant que les villes

retourneront progressivement à l'obscurité, à la végétation et aux animaux sauvages. On a passé de Prométhée à Malthus, de la conquête de l'espace aux Morlocks souterrains de H. G. Wells.

Bien entendu, les préceptes moraux évoqués plus haut sont toujours en vigueur. Si des groupes humains particulièrement dignes de respect (en raison de leur origine ethnique ou de leur orientation sexuelle) exigent de pouvoir organiser des *méga-teufs* avec sono à coin et débauche de flashes stroboscopiques, *Gaïa* dira oui. Mais pour les autres, ce sera extinction sans rébellion.

Si seulement Vladimir Poutine avait eu la patience d'attendre encore quinze ou vingt ans, il aurait peut-être pu s'emparer de toute l'Europe occidentale sans coup férir, sans sacrifier ses meilleurs soldats et ses meilleures armes et sans détruire l'Ukraine au passage.

Pollux

Ne dites pas...

Ne dites pas: «La plupart des femmes professeurs d'université qui ont refusé de briguer le poste de recteur de l'alma mater genevoise étaient cinquantenaires.» Dites: «La plupart des femmes professeurs d'université qui ont refusé de briguer le poste de recteur de l'alma mater genevoise étaient quinquagénaires.»¹

Et on comprend fort bien que, ayant dû se battre pour arriver aux postes intéressants qu'elles occupent, elles se refusent à assumer cette charge prestigieuse, mais ingrate, au grand dam des autorités de l'université de Genève, qui s'imaginaient offrir un cadeau royal à ces pauvres «professeures» discriminées.

Ces dames ne veulent pas être promues parce qu'elles sont femmes et elles ont bien raison.

Le pinailleur

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/au-cune-femme-na-voulu-postuler-au-rectorat-667965520767>.

Maîtrise du français



GENEVE

Il semble que les méthodes d'enseignement du français pratiquées dans les écoles romandes et singulièrement genevoises donnent des résultats pittoresques.

A Genève, certains parents particulièrement réactionnaires ont, paraît-il, peu apprécié que les formes verbales «j'ai craignis», «j'avais apelé», et «ils buvent» aient été jugées correctes par le remplaçant d'un maître d'école¹.

Après une vaine démarche auprès du directeur de l'établissement concerné, ces ronchonners se sont adressés à Mme Anne Emery (née Torracinta), chef du Département de

l'instruction publique (DIP), menaçant de recourir à l'enseignement privé et de faire payer la facture audit DIP. Mme Emery (née Torracinta) les a renvoyés avec raison, car la voie hiérarchique doit être respectée, à la «direction générale» – de l'école obligatoire, je suppose.

Dans moins de deux mois auront lieu dans le canton de Genève les élections cantonales. Mme Emery (née Torracinta) n'est pas candidate et prendra alors une retraite plus ou moins méritée. Personne ne lui demandera de comptes sur le triste état de l'école genevoise, dont elle n'est, d'ailleurs, que très partiellement responsable. Qu'elle se repose donc paisiblement, loin des parents râleurs qui l'ont «choquée par le ton employé et les menaces proférées».

Ne nous faisons pas d'illusions, au demeurant: cet incident aurait pu se produire n'importe où dans l'école romande, en particulier vaudoise: il y a plus de quarante ans que les nouvelles méthodes d'enseignement du français fleurissent dans nos contrées. Les produits de ces manifestations du «progrès» pédagogique sont en pleine activité professionnelle dans nos salles de classe.

Et cela ne fait que croître et empirer. Il suffit pour s'en convaincre de lire les commentaires publiés sur les réseaux sociaux et les sites des journaux en ligne.

M.P

¹ <https://www.20min.ch/fr/story/ils-bu-vent-et-autres-fautes-folles-le-remplacant-valide-843594569562>.

Lettre ouverte à Madame Riniker

Conseillère nationale PLR

Bonjour Madame.

Citoyen ordinaire ayant, il est vrai, accompli près de 1500 jours de service, je suis un libre penseur et, mis à part mon engagement pour l'armée suisse, ne suis membre d'aucun parti politique. Je suis le père de deux enfants qui ont tous les deux accompli leur devoir civique en accomplissant leurs obligations militaires.

Je suis chef d'entreprise dans le domaine de la sûreté et de la sécurité en aviation.

Vous avez pris position dans l'affaire ukrainienne en annonçant, manifestement au nom de votre parti politique, être favorable à la cession des chars Léopard 2 que la Suisse possède pour son armée.

Au-delà du fait que vous violez, ouvertement, la notion de neutralité, qui est pourtant inscrite dans la constitution fédérale (article 173),

vous semblez, probablement par émotion, je n'oserais dire par sottise, encourager le fait de guerre. Il est certainement malheureux de vivre cette terrible guerre d'Ukraine et j'en conviens tout à fait. Il est tout aussi malheureux, voire coupable, d'ignorer la sécurité de notre pays et d'avoir une si courte vue, vous la politicienne, qui devriez plutôt prévoir et avoir une vision du futur.

Etes-vous donc si ignorante de ce qui se passe en Europe, du fait que les arsenaux des pays si généreux sont

vides, que leurs capacités de défense ont été réduites à néant par une incurie de gouvernants aveuglés par la paix pour 1000 ans et un futur rose-bonbon? Un vide qui ne tarderait d'ailleurs pas à être comblé. Dans cette situation, la Suisse doit garder sa maigre capacité de défense. Il faut cesser de s'imaginer que la belliqueuse OTAN (qui n'a cessé de mener des guerres d'agression) viendrait à notre secours.

Savez-vous vraiment ce que notre pays pourrait faire avec son armée pour protéger sa population en cas de malheur? Les deux petites brigades mécanisées (la troisième est vide!) auraient pour mission d'assurer la défense de tout notre territoire et ne pourraient rien faire face à une attaque de l'étranger ou même en cas d'action terroriste à large échelle sur notre territoire. Le savez-vous, Madame la Conseillère nationale?

Alors, voyez-vous, remettre des chars Léopard, quelle que soit leur aptitude à la guerre, est un pas de plus dans le démantèlement de notre petite armée, dont même votre parti n'a cessé de rogner les ailes. Servez-vous la politique de notre gauche socialiste et verte?

Madame, informez-vous s'il vous plaît, lisez Thucydide, ayez une vision des risques. Ayez le courage de revenir à ce que la Suisse a fait de mieux au XX^e siècle, proposer ses bons offices, chercher le plus possible à promouvoir la paix, à mener une diplomatie efficace, et cessez d'encourager les gens à se taper sur la figure pour le bonheur caché de pays qui ont, eux, une vision de ce qui va finir par se passer. Rappelez cela, s'il vous plaît, à votre camarade de parti, Ignazio Cassis!

Faudra-t-il comprendre, Madame la Conseillère Nationale, que le PLR

dont vous semblez mener la destinée est devenu un parti de gauche, copain comme cochon avec les partis socialiste et vert?

J'espère de votre part une réponse à mon interpellation, qui est, je l'admets volontiers, rude et sans ambages. Je crois que la situation m'y oblige.

Au contraire, si vous l'ignorez, ce que je pourrais imaginer, tellement votre initiative est malheureuse et doit vous absorber, je ferai paraître ma lettre publiquement.

Il est temps que l'on sache qui dit et fait quoi!

Avec mes cordiales salutations.

François Villard

Procréation égalitaire

Le 13 septembre 2022, le Conseil des Etats, s'alignant sur le Conseil national, décidait à une faible majorité de vingt-deux voix contre vingt qu'il convenait d'autoriser le don d'ovules, comme est autorisé le don de sperme, en cas de procréation assistée. Cette égalité de traitement devait permettre aux femmes stériles de devenir mères sans devoir se rendre, pour ce faire, à l'étranger.

«Le texte est ciblé», expliquait un communiqué de l'Agence télégraphique suisse¹. «Seuls les couples, dont les femmes sont infertiles,

pourront avoir accès aux dons d'ovules.»

A partir du moment où le principe de la procréation assistée est admis, on ne voit pas pourquoi, en effet, les dons de sperme et d'ovules ne devraient pas être mis sur pied d'égalité.

Mais alors, pourquoi limiter le don d'ovules aux seuls couples dont les femmes sont infertiles, c'est-à-dire aux seuls couples hétérosexuels? Le mariage pour tous n'est-il pas entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022?

Heureusement, les défenseurs du progrès procréateur veillent. On apprenait donc à la mi-janvier que la Commission nationale d'éthique (CNE) réclame la légalisation du don d'ovules pour les couples lesbiens – il s'agit évidemment de couples dont les deux partenaires sont stériles, sinon le don de sperme suffirait – et les femmes célibataires qui ne peuvent avoir d'enfant².

Là, j'avoue que je suis un peu éberlué: pour avoir des enfants, ces femmes devront recevoir le sperme et les ovules de parfaits étrangers,

mettront donc au monde des inconnus, ne seront guère autre chose que des mères porteuses et n'auront même pas la satisfaction de transmettre leurs précieux gènes à la postérité. La grossesse comportant parfois des moments pénibles, ne feraient-elles pas mieux de recourir à l'adoption?

La CNE étant, paraît-il, composée d'«experts», de surcroît indépen-

dants – défense de rire! –, il est plus que probable que le Parlement lui donnera raison à brève échéance, pour des raisons hautement éthiques, bien entendu.

Après cela, je ne vois pas très bien comment on pourra refuser aux couples homosexuels masculins le droit de recourir à la gestation pour autrui, la fameuse GPA.

Bien joué!

M.P.

¹ https://www.parlament.ch/fr/serVICES/news/Pages/2022/20220913104919239194158159038_bsf087.aspx.

² <https://www.20min.ch/fr/story/don-do-vules-recommande-pour-les-femmes-celibataires-aussi-117496179153>.

Morale internationale



L'association Pro Militia, qui avait été fondée notamment par l'ancien conseiller national Jean-Pierre Bonny (PLR) pour promouvoir et défendre l'armée de milice, vient de faire paraître une publication, sous le titre *Politique de neutralité et droit international*; un long argumentaire de prise de position en faveur d'un parti pris dans l'affaire ukrainienne. Les auteurs, deux colonels à la retraite, concluent que l'on peut passer par-dessus la neutralité suisse. La raison qu'ils invoquent se base sur l'argument de la morale:

Nous avons opté pour cette évaluation pour trois raisons:

1. *Le risque résiduel d'entrer en guerre en soutenant l'Ukraine est très faible et donc tout à fait acceptable.*

2. *La «morale» peut s'appuyer sur la Charte des Nations Unies.*

3. *La morale doit – selon nous – primer sur le droit de la neutralité.*

La morale? Mais quelle morale?

Les auteurs invoquent la morale internationale. Ils invoquent cette morale pour justifier que l'on passe par-dessus une neutralité pourtant citée, *expressis verbis*, dans la Constitution fédérale (article 173), appréciant par la même occasion un risque qu'ils considèrent comme faible. On se demande d'ailleurs de quel risque ils parlent. Mais quelles sont donc leurs compétences pour évaluer ce risque? Avaient-ils prévu la guerre d'Ukraine? Avaient-ils prévu l'engagement des nouvelles armes?

En lisant ces conclusions, je suis tombé de ma chaise!

Mais de quoi parle-t-on donc?

Jugeons tout d'abord l'audace d'invoquer la valeur de la morale pour justifier une prise de position vraiment très «tirée par les cheveux».

Est-ce cette morale que l'on invoque pour argumenter sur la défense de notre pays? Est-il permis de s'impliquer ainsi dans le hasardeux guerroisement européen de l'affaire ukrainienne?

Mais qu'est-ce que les auteurs entendent sous les mots de morale internationale?

Font-ils référence à la morale chrétienne qui utilise le décalogue pour distinguer le bien du mal? Cette morale qui indique par exemple: «Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain, ou tu ne tueras point, ou encore tu ne convoiteras point la maison de ton prochain»?

S'agirait-il de la morale internationale qui veut apporter un soutien humanitaire aux populations et du même coup la vie démocratique, celle sous-tendue par les droits de l'homme? Celle qui a justifié la guerre de Libye?

Serait-ce la morale portée par les pays occidentaux qui accusent

l'adversaire de crimes contre l'humanité? Les mêmes pays qui, par le passé, ont bombardé Dresde, Hiroshima et Nagasaki en 1945, le Vietnam dans les années 68-69 et plus récemment la Serbie?

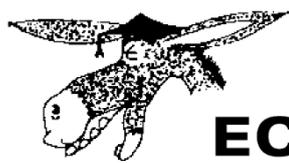
Est-ce celle aussi qui vise à effacer l'histoire de l'Occident au travers des mouvements «woke», du trafic de drogue, des bricolages financiers dans lesquels même l'Union européenne se trouve prise?

Non, invoquer la morale internationale, c'est se fourvoyer dans une moralité de bazar.

C'est une argumentation bidon!

F.V.

A la grève!



En lisant l'éditorial de ce mois, j'ai souri, car le hasard a voulu que le sujet du présent billet d'humeur coïncide avec celui traité par Mariette Paschoud, mais à environ huit cents kilomètres de distance.

Je vis en Catalogne et mes enfants sont scolarisés dans l'enseignement public, qui, soit dit en passant, me semble d'une qualité tout à fait adéquate. Mon aîné a le projet, si ses résultats le lui permettent, de venir étudier à l'EPFL l'année prochaine et ma cadette est une jeune fille pleine de vie qui donne plus d'importance à ses amitiés qu'à ses études, qu'elle réussit d'ailleurs très honorablement.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si les syndicats étudiantins n'organisaient tous les deux jours des grèves pour protester contre tel truc ou soutenir tel bidule.

Mais, finalement, c'est quoi une grève? Je croyais savoir qu'il

s'agissait d'un moyen de pression utilisé en dernier recours lorsque les négociations avaient échoué. Les travailleurs interrompent la production de l'entreprise afin de forcer le patron à se plier à leurs exigences. En prévision de cette éventualité, les syndicats font des réserves pour permettre aux travailleurs de survivre durant le temps nécessaire à l'aboutissement du processus. C'est un bras de fer qui peut se révéler long et très dur pour les grévistes.

Alors, je dois dire que je ne vois absolument pas où se trouve la pression, ni sur qui elle s'exerce, lorsque les étudiants font un ou deux jours de grève. D'ailleurs, le terme grève n'est probablement pas le plus adapté. On devrait parler de journée de glandouille pour plus de 90% des potaches, qui se contentent de passer le temps ainsi gagné devant leur console de jeux. Car, en Catalogne, si plus de 50% des élèves ne sont pas là, l'enseignement prévu ne peut être donné. Il y a dans ce cas un service de «garderie» pour les quelques pauvres enfants dont les parents rétrogrades et nauséabonds refusent

de manifester leur solidarité avec la dernière sottise à la mode.

Mais le principal problème vient du fait que ces journées d'enseignement sont définitivement perdues. Les petits crétins qui organisent la grève pour la météo, celle contre la discrimination des plantes vertes ou pour l'égalité des marsouins ne réfléchissent pas plus loin que le bout de leurs grands nez boutonneux, et les quelques élèves qui désireraient venir étudier et arriver au bout du programme sont pénalisés par une majorité de fainéants.

Il y aurait une solution assez simple: il suffirait que les cours soient donnés, quel que soit le niveau d'assistance, et les épreuves d'évaluations faites et notées, avec un zéro pour les absents, et l'on verrait comme par miracle le taux de participation aux grèves d'étudiants tomber en chute libre.

Et si un jour le jeu en valait vraiment la chandelle, le poids d'une journée d'action s'en trouverait grandement amélioré.

Michel Paschoud

Le Pamphlet, Case postale 998, 1001 Lausanne

Directeur de publication: Michel Paschoud

ISSN 1013-5057 - CCP:10-25925-4 - courrier@pamphlet.ch.